

LE CABRI D'OR, PRIX LITTÉRAIRE DES CÉVENNES

Exposé à l'Académie cévenole, le 30 janvier 2016, de Jérôme Caïa

Le Cabri d'or est un prix littéraire décerné chaque année à Alès. Il récompense un ouvrage romanesque, biographique, historique, géographique, économique, philosophique, social ou monographique qui porte sur la région des Cévennes, ses hommes, ses femmes et leurs métiers, ses particularités, son avenir... Il peut être attribué à une œuvre de fiction dont l'action aurait pour cadre une partie ou l'ensemble du territoire cévenol. Il est ouvert à tout autre type de sujet, à condition qu'il concerne les Cévennes et plus particulièrement le fait cévenol où l'on retrouve les valeurs universelles.

Ce prix fut créé en 1983 à la Chambre de commerce et d'industrie d'Alès (CCI). Il fut attribué sous l'égide de cet organisme de 1984 à 2006, soit vingt-trois fois chaque début de printemps. Interrompu durant trois ans, il fut repris en 2010 par l'Académie cévenole à la demande d'Alès Agglomération. L'Académie l'a organisé six fois à ce jour de 2010 à 2015, fin octobre ou début novembre, en partenariat avec Alès Agglomération, la mairie d'Alès et la librairie Sauramps en Cévennes. Ainsi, au total, vingt-neuf prix furent décernés. Le montant du prix, actuellement de 5000 €, est entièrement couvert par la subvention accordée à l'académie par Alès Agglomération. En moyenne huit à quinze nouveaux ouvrages ont participé chaque fois au vingt-neuf prix depuis l'origine.

Cet exposé comprend quatre parties :

1. les principaux faits du premier Cabri d'or de 1984 à 2006 ;
2. les étapes préliminaires à sa renaissance de 2007 à 2009 ;
3. la renaissance du Cabri par l'Association de soutien aux prix de l'Académie cévenole en 2010 ;
4. l'organisation directe depuis 2011 du Cabri par l'Académie cévenole en partenariat avec Alès Agglomération, la mairie d'Alès et la librairie Sauramps.

Les principaux faits du premier Cabri d'or (1984-2006)

Citons préalablement des éléments d'une note que rédigea Mme Huguette Charras (professeur émérite de lettres) pour le dossier de presse que je préparai pour le Cabri 2010. Ayant été membre du jury durant toute la durée du premier Cabri, de 1984 à 2006, et ayant aussi fait partie des organisateurs du prix, qui mieux qu'elle pour en résumer l'histoire ? Voici textuellement comme suit les principaux éléments de son texte :

« À la Chambre de commerce et d'industrie d'Alès, lors d'une rencontre entre Gérard Montauban et André Haon, à la fin de 1983, naquit l'idée de créer un prix littéraire cévenol, le Cabri d'or, pouvant s'étendre éventuellement à d'autres formes d'expression culturelle. Huguette Charras et Georges Sapède les rejoignirent en 1984. Ils demandèrent à Louis Leprince-Ringuet de présider le jury. La récompense irait à un des ouvrages soumis à un jury de huit à dix membres sous la présidence d'une personnalité, après sélection par un comité de lecture.

La remise du « Cabri d'Or » 84 Pierre Rahbi, premier lauréat, un écologiste sincère récompensé



Dès 12 heures, samedi 31 mars, dans un des salons du Gambrinus, s'est réuni le jury du 1er prix littérature cévenol heureusement dénommé « Cabri d'Or ».

Rappelons qu'autour du Président M. Louis Leprince-Ringuet, académicien, né à Alès, le 27 mars 1901, se trouvait le jury suivant : Mmes Van Velden, Ponnard, Sabatier, Germain, Charras ; Messieurs A.G.

Fabre, Haon, Jacques, Liger, Mazodier, Rousten, Sapeède, Vielseuf.

Très vite, on doit le dire, quatre noms (ou quatre ouvrages) parurent l'emporter pour les jurés. Aussi le

palmarès fut aisément élaboré au cours de courtoises conversations.

Après le champagne dégusté en compagnie du maire d'Alès et de différentes personnalités, fut remis un cabri d'or à M. Pierre Cathala, dessinateur au « Petit Cévenol » et inventeur de la charmante silhouette caprine.

Et ce fut devant un concours de population nombreuse et intéressée que Max Romanet, directeur de publication du « Petit Cévenol », donna la parole à M. Leprince-Ringuet, ravi d'être revenu à Alès, content des livres lus et des délibérations franches et amicales, loin du « parisianisme » plus ou moins partisan.

Par 9 voix sur 14 dès le premier tour, le Prix du « Cabri d'Or 84 » est allé à Pierre Rahbi pour « Du Sahara aux Cévennes, ou la reconquête du songe » paru en octobre 83.

Entre deux mondes

Modeste, effacé, Pierre Rahbi (48 ans) toucha avec émotion le chèque de 10.000 F et la statuette du Cabri. Une récompense méritée, comme le souligne M. Leprince-Ringuet, pour un livre à cheval sur deux

civilisations, un écrit sans acrimonie, la constatation de la découverte de l'agriculture biodynamique pour laquelle Rahbi retourne régulièrement en Haute-Volta où il est attendu et écouté.

Écologiste sincère, respectant la nature, Rahbi décrit avec simplicité et même respect - mais oui -, la mort d'un animal. Musicien à ses rares heures de loisir, cet agriculteur par vocation installé à Lablachère, participe également au mouvement du développement dans le tiers monde, non pas théoriquement, mais très efficacement.

Des « accessits »

Néanmoins - et M. Leprince-Ringuet l'a souligné avec chaleur, des éloges sont mérités par deux autres ouvrages : « La Cévenne au village », rédaction de la thèse de Jean-Paul Chabrol sur Barre-des-Cévennes de 1560 à 1830, la reconstitution de la vie dans ce bourg de foires en pays protestant (Édisud 1983 - cf. Midi Libre du 8-12-83) ; « Proverbes et dictons d'Ardèche et savoir populaire », tome 1 : sous le ciel et la terre, par Georges Massot, un livre vivant de 1300 maxims rustiques entourées « d'une sauce savoureuse » (voir également Midi Libre du 29-3-84). Ce

dernier recueil, dont on attend avec plaisir le tome 2, est publié, comme celui de Rahbi par les éditions de Cabride à Lavilledieu près Villeneuve-de-Berg (Ardèche) - cet aimable éditeur provincial courageux ne cachait pas sa joie.

Une mention spéciale fut accordée à « Contes et chansons populaires de tradition orale en Cévenne rurale d'hier et d'aujourd'hui » de Jean Noël Pein et D. Travier (éditions Sédilan Nîmes), troisième tome en 2 volumes des sept prévus dans la série « Le temps Cévenol », Un travail énorme de recherche, de compilation, indispensable à toute bibliothèque sérieuse, et désormais nécessaire pour qui voudra étudier ce domaine traité.

Voilà bien la preuve que le « Cabri d'Or 84 » avait réuni des textes de valeur.

Après ces résultats, M. Roger Roucaute s'étant félicité de cette initiative louable et M. Roland Jacques ayant annoncé une confrontation écrivains-lecteurs à la bibliothèque municipale, un « Kyr » à la myrtille cévenole récompense le public, les auteurs, la presse.

Un 31 mars inoubliable pour les lettres cévenoles, grâce à l'hebdomadaire « Le Petit Cévenol » créateur du prix.

Pierre Rahbi reçoit, le 27 mars 1984 à la brasserie Le Gambrinus d'Alès, le premier Cabri d'or des mains de Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, président du jury du prix (*Midi libre* du 2.04.1984, article d' Huguette Charras)

« Le 31 mars 1984 fut attribué, devant un parterre de curieux, le premier Cabri d'or à *Du Sahara aux Cévennes* de Pierre Rahbi, un livre à succès laissant bien augurer de cette manifestation au temps où naissent les chevreaux et qui perdura plus de vingt ans ! Cette nouvelle célébration de l'écrit se déroula au Grand Café Gambrinus, comme les deux suivantes en 1985 et 1986.

« 1985 étant une année importante, puisque fut créée l'association Les Amis du Cabri d'or sous la présidence de Max Romanet, président de la CCI. La question de la récompense passa alors à ce groupe, remplaçant l'hebdomadaire « *Le Petit cévenol* ».

« Brèves haltes au siège social, l'Hôtel consulaire, en 1987 et 1988.

« Sur invitations amicales à faire découvrir divers lieux, le Cabri d'or vagabonda en 1989 à Clair Logis d'où la ville fut contemplée ; en 1990 au musée Pierre André Benoit ; en 1991 à la bibliothèque municipale à l'espace André Chamson ; en 1992, *extra muros*, au musée du Scribe à Saint-Christol-les-Alès.

« 1991, donna lieu à une grande fiesta pour les 90 ans de Louis Leprince-Ringuet, président du jury (de 1984 à 1997), avec délibération du jury et repas d'anniversaire à l'École des mines, visitée ainsi que le Centre de recherche des matériaux nouveaux à Rochebelle ; remise du prix, et enfin brillante soirée à la salle polyvalente avec exposition « *Alès en 1901* », cadeaux offerts et superbe gâteau.

« Pour ses 10 ans, en 1993, le Cabri d'or, calmé, regagna définitivement l'Hôtel consulaire, où des retrouvailles avec d'anciens lauréats furent appréciées.



CCI d'Alès, Frédérique Hébrard, lauréate du 10^{ème} Cabri (1993), et Louis Leprince-Ringuet président du jury. En arrière plan, sept anciens lauréats dont Jean-Pierre Chabrol (1986, 3^{ème} à partir de droite) et Pierre Rabhi (5^{ème}).

« 1997 vit Louis Leprince-Ringuet céder la présidence du jury à l'homme de médias, Raymond Castans.



Passation de pouvoir pour la présidence du jury de Louis Leprince-Ringuet à Raymond Castans, lors de la remise du prix 1997 à la CCI.

« Max Romanet céda son poste de président de l'association Les Amis du Cabri d'or à André Thérond en 2002. Et toujours, l'attribution de la statuette caprine et d'un chèque pour un ouvrage rendant hommage aux Cévennes et à ses habitants, dans un texte bien écrit, continue, avec bonheur comme le prouva le vingtième anniversaire fort réussi de notre chevrette en 2003, satisfaisant davantage de nombreux lecteurs fidèles.

« Hélas, le 14 avril 2006, le président Cabanat annonça la disparition du Cabri, au grand dam de multiples Cévenols.

« Mais du 31 mars 1984 au 1^{er} avril 2006, 23 livres avaient été primés.

« Bonne continuation au deuxième Cabri d'or ! » conclut notre chère et regrettée Huguette.

Le 6 novembre 1985, se tint une assemblée générale extraordinaire de l'association Les Amis du Cabri d'or lors de laquelle ses statuts furent finalisés. Parmi les présents se trouvaient les membres suivants : M. Max Romanet (président), Mme Huguette Charras, Mme Paulette Malachanne (trésorier adjoint) ; MM. Jean-Claude Bousigues (secrétaire adjoint), François Charras, André Fabre, André Haon (trésorier), Gérard Mares, Georges Sapède (secrétaire), Roland Jacques, Auguste Roustan, Aimé Vielzeuf. L'annexe 1 est une photocopie de la feuille de présence d'une autre assemblée générale, celle du 28 octobre 1986.

En 1985, des subventions étaient accordées à l'association par la mairie d'Alès et le conseil général du Gard. Par la suite, elles furent renouvelées chaque année. Le conseil régional du Languedoc-Roussillon y contribua aussi peu après.

Dès le début du prix, un comité de lecture fut désigné; constitué d'au moins cinq membres inamovibles mais renouvelables à leur demande. Il jouait le rôle de cheville ouvrière du jury en organisant, dès l'automne, le Cabri décerné au printemps. Ce comité invitait des personnalités pour faire partie du jury qui attribuait chaque année le prix. Cela ne donnait pas forcément le droit à ces membres invités de faire partie du jury les autres années. Ils pouvaient cependant être réinvités s'ils le désiraient.

Ce comité de lecture comprenait Mme Charras et MM. Haon, Sapède, Vielzeuf et Fabre. Il effectuait une présélection avant la délibération finale. Les délibérations du jury se faisaient à huis clos ; les membres du jury s'engageant à en garder le secret sur leurs contenus.

En 1991, le jury était composé de Louis Leprince-Ringuet (président), Huguette Charras, Michel del Castillo, Claude Gagnière, Roland Jacques, Christian Liger, Monique Roussel de Fontanes, Auguste Roustan et Aimé Vielzeuf. En 1997, Raymond Castans, Alain Mammoser et Max Romanet les rejoignirent. En 2001, Nicole Rieu commença d'en faire partie. En 2005, le jury, encore présidé par Raymond Castans s'était enrichi de Pierre Chapon, Ysabelle Lacamp et Catherine Larguier. En 2006, pour le dernier Cabri, ces membres se retrouvèrent sans leur président Raymond Castans, alors très malade – il décéda en février 2007.

Au fil des vingt-trois années de vie de ce premier Cabri d'or, des personnes disparurent peu à peu de l'association ; du jury aussi. D'autres, nouvelles, arrivèrent. Mais Huguette Charras participa, pendant toute cette période, très activement à son fonctionnement. Sa permanence dans l'équipe d'organisation et dans le jury fut pour beaucoup dans le succès du prix. Par ailleurs, les implications et les forts soutiens des deux présidents successifs de la CCI, Max Romanet et André Thérond, contribuèrent considérablement à sa bonne organisation. Sans oublier cependant les présidents du jury, Louis Leprince-Ringuet (1984-1997) et Raymond Castans (1998-2005), dont les compétences et les renommées respectives d'académicien et de grand journaliste apportèrent un lustre rayonnant au Cabri d'or.

Dans son article publié dans le n° XIX des annales de l'Académie cévenole, Roland Jacques écrit à propos de Louis Leprince-Ringuet : « Il m'a téléphoné plusieurs fois pour que nous comparions nos avis sur des livres présentés au concours. D'un commun accord, nous défendîmes ardemment le livre *Magnaneries et vers à soie* d'Hervé Ozil ainsi que celui *Cévennes* (photos d'Alain Gas et texte de Jacques Durand), contribuant ainsi, avec d'autres membres du jury, à faire primer le premier en 1987, et le second en 1989, bien que ces deux livres ne soient pas des romans. » Roland Jacques ajoutait que peu avant sa mort, quand il évoquait ses souvenirs de président du jury, il lui disait : « Le meilleur souvenir que je garde, c'est ma rencontre avec Pierre Rabhi. » Il lui confia aussi qu'il se souvenait avoir eu la gorge serrée en lui remettant le prix et avoir ressenti une impression de communication profonde avec cet homme du désert. D'après Roland Jacques, Louis Leprince-Ringuet rencontra plusieurs fois Pierre Rabhi après la remise du

prix. Il demandait aussi souvent de ses nouvelles.

Le vingt-troisième prix du Cabri d'or fut organisé en 2006 par l'association Les Amis du Cabri d'or, pour le compte de la CCI. Ce fut le dernier Cabri, dont la disparition fut annoncée le 14 avril 2006 par le nouveau président de la CCI.

Les vingt-trois lauréats du premier Cabri d'or (1984-2006)

- 1984 : *Du Sahara aux Cévennes* de Pierre Rabhi, Éditions Candide – 16 ouvrages reçus.
1985 : *La cendre et le feu* de Simone Pesquies-Courbier, Éditions Robert Laffont – 5 ouvrages reçus.
1986 : *Contes à mi-voix* de Jean-Pierre Chabrol, Éditions Grasset/France Inter – 8 ouvrages reçus.
1987 : *Magnaneries et vers à soie* de Hervé Ozil, Éditions Candide – 8 ouvrages reçus.
1988 : *Quatre siècles avec une famille cévenole* de Yvonne et Pierre Villaret, Imprimerie Marès – 13 ouvrages reçus.
1989 : *Cévennes*, photos d'Alain Gas, texte de Jacques Durand, Espace Sud Éditions – 12 ouvrages reçus.
1990 : *Mont Aigoual* de Roger Borderie, Éditions Ramsay – 16 ouvrages reçus.
1991 : *Marie du Fretma* de Roselyne Laële, Éditions Belfon – 13 ouvrages reçus.
1992 : *Le jardin*, de Jacques Castan, Éditions La Mirandole – 10 ouvrages reçus.
1993 : *Félix, fils de Pauline* de Frédérique Hébrard, Éditions Flammarion – 10 ouvrages reçus (annexe 2).
1994 : *Histoires d'une femme sans histoire* de Michèle Gazier, Éditions Julliard – 9 ouvrages reçus.
1995 : *L'année du certif* de Michel Jeury, Éditions Laffont – 11 ouvrages reçus.
1996 : *Je ne te dirai jamais adieu* de Anna Rey, Éditions Laffont – 10 ouvrages reçus.
1997 : *Roses d'avril* de Jean-Claude Libourel, Éditions Robert Laffont – 6 ouvrages reçus.
1998 : *Les mêmes étoiles* de Bernard Pignero, Éditions Gallimard – 6 ouvrages reçus.
1999 : *Maria la Cévenole* de Pierre Veyrene, Éditions La Mirandole – 13 ouvrages reçus.
2000 : *Les gens de Servès* de Louis Givelet, Éditions J.C. Lattès – 9 ouvrages reçus.
2001 : *L'école aux hortensias* de Alix Durand-Vignes, Éditions La Mirandole/Pascal Dondey éditeur – 13 ouvrages reçus.
2002 : *Les chemins d'orgueil* de Marie-Nicole Cappeau, Éditions de Borée – 9 ouvrages reçus.
2003 : *L'Homme sans fusil* d'Ysabelle Lacamp, Éditions du Seuil – 11 ouvrages reçus.
2004 : *Les jumeaux de Malatresque* de Michel Lacombe, Éditions du Mot Passant – 10 ouvrages reçus.
2005 : *Cévennes, un jardin d'Israël*, de Patrick Cabanel, Éditions de l'Hydre – 9 ouvrages reçus.
2006 : *Itinéraire roman en Cévennes* d'Isabelle Darnas et Geneviève Durand (préface de Patrick Cabanel) – Éditions de La Voix domitienne – 12 ouvrages reçus.

Soit 239 ouvrages reçus au total en 23 ans.



Alix Durand Vignes, 2001.



Marie Nicole Cappeau, 2002.



Ysabelle Lacamp, 2003.

Durant ce premier Cabri d'or, les choix du jury révélèrent des écrivains peu connus et confirmèrent certains talents. On peut noter aussi les participations parfois renouvelées de grandes maisons d'éditions telles que Gallimard, Grasset, Flammarion, Robert Laffont, Le Seuil, Julliard et d'autres moins importantes comme Candide, La Mirandole, Lattès, de Borée, Le Mot Passant... Les ouvrages présentés par les petites maisons furent souvent couronnés, défiant ainsi les grosses « cylindrées » parisiennes.



Michel Lacombe, 2004



Geneviève Durand, 2006

Les étapes préliminaires à la renaissance du Cabri d'or (2007-2009)

C'est vers la fin de l'année 2007, lors d'une rencontre entre Max Roustan, alors maire d'Alès et président de la Communauté de communes d'Alès, et feu André Thérond, de l'Académie cévenole, président du Pays Cévennes et ancien président de la CCI, que l'idée vint de recréer un prix littéraire cévenol pour remplacer le Cabri d'or disparu l'année précédente. À cette date, il n'était pas possible de le nommer Cabri d'or, car la CCI avait conservé la propriété du nom déposé à l'I.N.P.I. (Institut national des propriétés industrielles). Roustan et Thérond proposèrent que ce prix annuel soit créé par l'Académie.

Signalons au passage que le dépôt à l'INPI fut effectué par le nouveau président de la CCI le 13 février 2007, soit une dizaine de mois après l'annonce de la disparition du Cabri. Ainsi, durant vingt-trois ans, le Cabri n'avait appartenu à personne !

Dans la foulée, début 2008, sous l'impulsion d'André Thérond, le bureau de l'académie, alors présidé cette année-là par Nicole Rieu, prit la décision de créer l'Association de soutien aux prix de l'Académie cévenole qui serait chargée d'organiser annuellement ce prix. Cette association naquit ainsi, construite en collaboration avec l'Office de tourisme d'Alès, à la demande d'Alès Agglomération. En raison du manque de moyens financiers de l'académie pour doter ce nouveau prix, il était envisagé de demander une subvention à Alès Agglomération pour couvrir son montant.

Ce prix littéraire s'ajouta au prix de l'École des mines d'Alès que l'Académie organisait annuellement depuis une dizaine d'années, d'où le pluriel employé pour le soutien « aux prix » de l'Académie. Les membres de cette nouvelle association élurent un premier bureau présidé par Nicole Rieu. Mais après deux ou trois réunions, l'association entra en sommeil. La raison en fut que Max Roustan souhaitait que le prix reprenne le nom de Cabri d'or mais que le président Cabanat de la CCI, très occupé, repoussait de mois en mois le transfert de la propriété du Cabri à l'Académie. De plus, pour procéder à une demande de subvention les délais étaient passés.

L'Association de soutien au prix de l'Académie comprenait une vingtaine d'académiciens ainsi que Francis Laupis et Marion Durand, respectivement président et directrice générale de l'Office de tourisme ; Huguette Charras en faisait également partie.

En juin 2008, la passation de pouvoir pour la présidence de l'Académie se fit entre Nicole Rieu et moi-même. Dès le 8 juillet, à la Chambre de commerce, en compagnie d'Alain Bensakoun, je rencontrai le président Cabanat. Il fut convenu, dès ce jour-là, d'établir un contrat de cession du nom du Cabri d'or de la CCI à l'Académie cévenole.

Mais, ensuite, plus d'un an fut nécessaire pour que ce contrat soit signé en septembre 2009. Durant tout ce temps, Alain Bensakoun et moi-même le rencontrâmes trois fois.

Dès lors, avec l'aide du secrétaire de l'académie Jean-Pierre Rolley pour les formalités d'enregistrement, le nom du Cabri d'or fut officiellement attribué à l'Académie cévenole par l'INPI.

Extrait de la base de données Marques de l'INPI :

Notice complète

Marque française

Marque : Cabri d'Or

Classification des éléments figuratifs : 03.04.11; 20.07.02

Classification de Nice : 41

Produits et services

41 Organisation de concours (éducation ou divertissement), remise d'un prix littéraire.

Déposant : CCI Alès-Cévennes Organisme Consulaire, Rue Michelet, BP 90049,30101 ALES Cedex, FR (SIREN 183000025)

Mandataire : CCI Alès-Cévennes, Rue Michelet, BP 90049,30101 ALES Cedex, FR

Notice complète https://bases-marques.inpi.fr/Typo3_INPI_Marques/marques_fiche_res...

1 sur 2 18/12/2015 18:12

Numéro : 3482255

Statut : Marque enregistrée

Date de dépôt / Enregistrement : 2007-02-13

Lieu de dépôt : I.N.P.I. PARIS

Inscription

Transmission totale de propriété no 509061 du 2009-11-02 (BOPI 2009-49) Bénéficiaire: ACADEMIE CEVENOLE

Historique

Publication 2007-03-30 (BOPI 2007-13)

Enregistrement avec modification (BOPI 2007-30)

Source INPI

Notice complète https://bases-marques.inpi.fr/Typo3_INPI_Marques/marques_fiche_res...

2 sur 2 18/12/2015 18:12

Renaissance du Cabri d'or organisé par l'Association de soutien aux prix de l'Académie cévenole en 2010

Début novembre 2009 le président de l'Académie, André Thérond, tint une réunion du bureau de l'Association de soutien aux prix de l'Académie. L'objet en fut le lancement du Cabri 2010 par cette association. N'étant pas membre du bureau, je n'y assistai pas. Le soir même André me téléphona pour me proposer la présidence de cette association et donc la responsabilité de l'organisation du prix ; j'acceptai après deux jours de réflexion.

Entretemps, l'ancienne association, Les Amis du Cabri d'or, qui organisa vingt-deux fois (1985-2006) le Cabri pour le compte de la CCI avait été dissoute par son conseil présidé par André Thérond; celui de 1984 l'avait été par l'hebdomadaire *Le Petit Cévenol*.

Le 9 février 2010, une assemblée générale de l'Association de soutien aux prix de l'Académie cévenole se tint à l'Espace André Chamson. Son but fut de constituer d'urgence un bureau pour travailler dorénavant à la relance de ce second Cabri d'or. La politique de l'Académie à cette époque consistait encore à faire organiser son prix par cette association de soutien.

Elle fut donc chargée d'organiser annuellement le prix. La remise du premier prix fut fixée au vendredi 15 octobre 2010. Il fut programmé que cette organisation se ferait en collaboration avec l'Office de tourisme. Cet office apporterait un appui logistique pour ce qui concernait les activités de diffusion de courriers, de publicités, d'impression diverses, etc. La librairie Sauramps aiderait l'association pour tout ce qui concernait la réception des livres et les contacts avec les éditeurs.

Le nouveau bureau élu lors de cette assemblée générale de l'association de soutien fut : Jérôme Caïa (président), Francis Laupies (secrétaire), Marc Brès (trésorier), Christine Chauvin de la mairie d'Alès (secrétaire adjointe). Étaient aussi membres du conseil les académiciens suivants : André Thérond, Jean-François Portal, Roberta Pouget (représentant Sauramps), Alain Bensakoun (Alès Agglomération), Robert Thillier, Marion Durand et Huguette Charras en faisaient également partie.

Cependant, dès la fin de l'année 2009, Roberta Pouget, Christine Chauvin et moi-même (avec Huguette Charras et Alain Bensakoun comme conseillers), commençâmes à travailler sur un projet de règlement du prix, en s'appuyant sur les bases de celui du premier Cabri. Un des points importants en fut la rédaction de l'article 3 pour lequel il fut décidé que : « Aucun livre autoédité, à compte d'auteur ou réédité ne sera accepté ». La décision par le bureau de l'association de la nécessité de cet article 3 fut prise compte tenu de certains facteurs, dont notamment celui d'une certaine qualité exigible pour les ouvrages présentés afin de lui faire regagner très vite sa renommée passée. En outre, la donation de 5000 euros, accordée chaque année par Alès Agglo aux lauréats, légitimait aussi une certaine hauteur du niveau de qualité. Enfin, c'est la règle pratiquée dans tous les prix littéraires en France et à l'étranger.

Un autre point important fut de proposer, au conseil de l'association, des noms pour la constitution du jury. Le nombre de huit jurés fut retenu de façon à ce que chacun puisse disposer entièrement d'un ouvrage, car il est difficile de demander plus de huit livres aux éditeurs pour concourir.

Il fallut trouver très vite un président connu médiatiquement et sept autres membres. Il fut décidé de désigner au moins deux membres de l'Académie cévenole pour commencer, tous littéraires confirmés, grands lecteurs de nouveaux ouvrages, et présentant chacun les compétences professionnelles requises pour être jurés d'un prix littéraire d'une certaine importance. Les autres membres furent recherchés dans le monde professionnel du livre – celui des éditeurs, des journalistes et des libraires.

Le 16 mars 2010, le conseil de l'Association de soutien aux prix de l'Académie cévenole accepta le règlement proposé (annexe 3). De plus, sept jurés furent élus à huis clos, sur une vingtaine de noms proposés et examinés en réunion. Chacune de ces sept personnes fut élue à l'unanimité. Ce furent : Alain Bensakoun, de l'Académie cévenole ; Valérie Desbrosses, libraire chez Sauramps ; Annie Tessier Fabre de Goe, journaliste à Cévennes Magazine ; Pascal Martinez, enseignant au lycée Jean-Baptiste Dumas et ancien président du Forum des éditeurs – il rejoignit l'Académie un an plus tard ; Nicole Rieu de l'Académie cévenole ; Frédéric Ricquebourg, alors directeur du Pôle culturel et scientifique d'Alès ; Sonia Rolley, journaliste à RFL.

Manquait encore un juré, le plus difficile à trouver, c'est-à-dire un président. Ce fut une présidente : Marion Mazauric, ancienne directrice générale des Éditions J'ai lu à Paris. Sous sa direction,

280 nouveautés étaient éditées par an. Très connue médiatiquement, elle s'était installée depuis quelques années dans notre région près de Vauvert, où elle avait créé la maison d'Éditions « Au Diable Vauvert ». Elle fut élue, à l'unanimité aussi, par le conseil de l'association quelque temps après (annexe 4).

Chaque membre du jury a une voix au vote. En cas d'égalité de voix, celle du président compte double. Après vote, aucune contestation sur le choix effectué à la majorité ne doit être faite par des membres, surtout pas en public et en dehors du jury.

Il fut demandé aux jurés de ne pas accepter de pression extérieure – commerciale, politique ou autre.

Dès le premier prix en 2010, le secret sur les délibérations par les jurés fut exigé, mais pas consigné sur le règlement du prix. Cela fut établi fin 2015.

Enfin, seul le président(e) est habilité(e) pour présenter les résultats des délibérations au public, et commenter le choix du jury. Le jury est souverain dans ses décisions.

Concernant la date de remise du prix, il fut décidé, entre les organisateurs partenaires, de la fixer non pas au début du printemps, comme cela se pratiquait au temps du premier cabri, mais chaque année un vendredi entre le 15 octobre et le début de novembre. Cette date coïncide avec celle de beaucoup d'autres prix littéraires en France. De plus, elle permet à l'ouvrage primé et aux autres livres présentés de pouvoir être achetés par le public cévenol pour les cadeaux de fin d'année.

Pour la cérémonie de remise du prix, la grande et belle salle des États de la mairie d'Alès fut choisie avec l'accord du conseil de l'association. Elle peut contenir près de 110 personnes.

Dès mars 2010, le prix fut enfin lancé par l'expédition d'un courrier d'annonce avec le règlement du prix à près d'une centaine d'éditeurs situés dans la région mais aussi à Paris et dans le reste de la France ; tous choisis car ils incluent dans leurs éditions des ouvrages de terroir.

Afin d'ajouter un trophée au chèque de 5000 €, lors d'une conversation entre André Thérond et moi-même, l'idée fut retenue d'offrir aux futurs lauréats une reproduction d'une peinture sur le motif du Cabri. Trois peintures suivant leurs inspirations propres seraient effectuées par les trois peintres membres de notre académie : Pierre Chapon, Pierre Henry et Pierre Prél. Chaque année, à tour de rôle, serait ainsi offerte au lauréat une reproduction de la peinture de l'un d'entre eux. Pierre Chapon nous soumit, le premier, trois épreuves différentes non terminées pour que nous choissions celle que nous préférons. Chacun des deux autres peintres nous offrit un tableau achevé. Toutes les reproductions par sérigraphie furent effectuées par les bons soins du service de communication d'Alès Agglomération.

Un dossier de presse fut préparé. Son édition par le service de communication d'Alès Agglomération fut coordonnée par Bernard Hillaire qui rejoignit ainsi l'équipe de préparation du prix pour tout ce qui concerne la communication. Les médias furent convoqués par ce service pour une première conférence de presse qui se tint le 20 avril 2010 dans le bureau de Max Roustan alors député-maire. C'est au cours de cette conférence que fut choisie la peinture de Pierre Chapon sur les trois épreuves qu'il nous avait présentées. Ce fut sa reproduction qui fut offerte au lauréat de 2010. En 2011 ce fut celle du tableau de Pierre Henry qui fut le trophée et, en 2012, celle de Pierre Prél, et ainsi de suite... Les trois originaux demeurent la propriété de l'Académie cévenole.

Le 30 juin 2010 la réception des livres fut close – 15 ouvrages participèrent au concours. Le 15 octobre, le prix fut attribué à *La Nuit des Camisards* de Lionel Astier, publié aux éditions Alcide de Nîmes (annexe 5). Pour un début, ce fut assez réussi, compte tenu du peu de temps dont nous disposâmes pour tout organiser.

Il faut souligner que, dès ce premier Cabri de seconde génération, l'expérience de l'organisation d'un prix littéraire venait d'être recréée en Cévennes par une équipe de personnes bénévoles : Christine Chauvin (secrétariat) et Bernard Hillaire (communication) tous deux d'Alès Agglomération, Roberta Pouget (réception des livres et premier tri), Alain Derbecq (trésorerie) remplacé en 2014 par Maurice Rieu, Alain Bensakoun (conseiller et juriste), Huguette Charras (conseillère) et bien sûr les huit membres du jury de ce nouveau Cabri, et enfin moi-même pour les rédactions des textes nécessaires (circulaires, lettres, dossier de presse) et la coordination de l'ensemble. Cette équipe travaille en étroite concertation et en bonne entente.

Depuis 2011, le Cabri est organisé directement par l'Académie cévenole, en partenariat avec Alès Agglomération et la librairie Sauramps en Cévennes

Après une décision prise suite à une réorganisation de l'Académie et en concertation d'une part avec le conseil d'administration de l'Académie et celui de son association de soutien à ses prix et d'autre part avec les deux partenaires (Alès Agglomération et Sauramps), la dissolution de cette association fut décidée. D'autant plus que le prix de l'École des mines avait été supprimé un an auparavant. Ce fut chose faite le 25 novembre 2010.

À partir de là, l'organisation du Cabri passa entre les mains de l'Académie. L'équipe qui avait organisé le prix 2010 prit le nom de commission d'organisation du Cabri d'or pour continuer son travail en partenariat avec : Alès Agglomération pour la subvention du montant du prix et les prestations de communications avec les médias ; la librairie Sauramps d'Alès, pour la réception des ouvrages et un certain contact latéral plus professionnel avec les éditeurs. Et ce, dès le prix 2011 déjà en préparation. Cette nouvelle mise en place permit par la suite plus de souplesse, de rapidité et surtout d'efficacité grâce à une meilleure gestion du temps pour la réalisation des diverses étapes successives intervenant au cours de l'année d'organisation d'un prix.

Après le décès d'Annie Tessier Fabre de Goë, Joëlle Busca, de l'Académie cévenole, fut élue par le conseil de l'Académie à partir du prix de 2014 – portant ainsi à quatre le nombre de jurés académiciens.

Le chemin ayant été tracé en 2010, le calendrier des diverses phases de préparation put être ensuite programmé comme de la façon définie ci-dessous.

- Décembre : préparation des documents pour le prix devant avoir lieu début novembre de l'année suivante.

- Début janvier : lancement du prix auprès des éditeurs dans la région et en France par l'expédition (par courriel d'abord puis par courrier postal) d'une circulaire avec en pièces jointes le règlement mis à jour pour les dates et toutes les informations nécessaires pour participer au prix : date limite de dépôts des livres, date de remise du prix, etc.

- Courant mars : première relance de rappel par expéditions de courriels des documents précédents aux mêmes éditeurs.

- Courant mai : deuxième relance identique.

- Du 1^{er} janvier au 30 juin, réception et vérification des ouvrages à la librairie Sauramps en concertation entre toute l'équipe. Puis distribution aux jurés au fur et à mesure.

- Début juillet, préparation du dossier de presse annuel. Lors de la première année, et des trois dernières années, la conférence de presse eut lieu en septembre dans le bureau du président d'Alès Agglomération. En 2011 elle se tint dans la salle de l'Académie (annexe 6). La convocation des médias est effectuée depuis 2010 par le Service de communication de d'Alès Agglomération.

Le déroulement de la remise du prix se tient ainsi :

- Délibération finale du jury à huis clos dans une salle de la mairie d'Alès de 9 à 11 heures.

- Cérémonie de remise du prix le jour-même à partir de 11 heures dans la salle des États de la mairie – Cette cérémonie, organisée jusqu'à présent par Christine et Bernard Hillaire, l'est depuis 2015 par le service du protocole de l'Agglo. Mais, durant la cérémonie, la présentation par projections en continu de tous les ouvrages participants au concours reste sous la responsabilité et la coordination de Bernard Hillaire.

L'équipe du Cabri constituée en 2010 poursuit l'organisation du Cabri en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.



Cabri 2012 (19 octobre), de gauche à droite : Camille Lapierre (président de l'Académie cévenole), Annie Teissier Fabre de Goëff (jury), Frédéric Ricquebourg (jury), Alain Bensakoun (de l'Académie cévenole, jury), Marion Mazauric (présidente du jury), Valérie Desbrosses (jury), Michel Boissard (lauréat), Jérôme Caïa (de l'Académie cévenole, président de l'organisation du Cabri), Pascal Martinez (de l'Académie cévenole, jury), Nicole Rieu (de l'Académie cévenole, jury).

Les 6 lauréats du Cabri d'or n° 2 (2010-2015)

- 2010 : *La nuit des Camisards* de Lionnel Astier, Éditions Alcide – 15 ouvrages reçus (annexe 5).
 2011 : *Maisons des Cévennes, architecture vernaculaire au cœur du Parc national des Cévennes*, proposé par le Parc national des Cévennes, Éditions Le Rouergue – 14 ouvrages reçus (annexe 7).
 2012 : *Jean-Pierre Chabrol, le rebelle* de Michel Boissard, Éditions Alcide – 11 ouvrages reçus (annexe 8).
 2013 : *Les Rives blanches* de Christian Laboric, Éditions de la Cité – 16 ouvrages reçus (annexe 9).
 2014 : *Le chien de nuit* de Roger Béteille, Éditions Le Rouergue – 14 ouvrages reçus (annexe 10).
 2015 : *Un pas dans les nuages* de Catherine Velle, Éditions Anne Carrière – 16 ouvrages reçus.

Soit 86 ouvrages reçus au total en six ans.



Cabri 2013 (salle des États de la mairie d'Alès, 25 octobre), de gauche à droite : Marion Mazauric présentant un trophée (reproduction d'une peinture de Pierre Préel), Christian Laborie (lauréat), un représentant des Éditions des Presses de la Cité, Max Roustan, président d'Alès Agglomération, Joël Verdier (député du Gard), Jean-Pierre Rolley, président de l'Académie.



Soirée littéraire avec signature à l'Académie (14.11.2014), de gauche à droite : Alain Bensakoun, Roger Bêteille (lauréat 24.10.2014), Jean-Pierre (Rolley (président de l'Académie cévenole).

Pour ce Cabri de seconde génération, comme pour le premier, les éditeurs viennent d'un peu partout et l'on note quelques maisons d'éditions importantes suivant les années telles que : Gallimard, Grasset, Les Presses de la Cité, Les Nouvelles Presses du Languedoc, De Borée... Mais des éditeurs moins importants, bien que connus sur le plan national participent aussi – Anne Carrière, Le Rouergue, La Manufacture, Vendémiaire, l'Harmattan ... Et aussi des petites maisons de notre région – Alcide, La Fenestrelle, TDO, Complices...



Cabri 2015 (salle des États de la mairie d'Alès, 6.11), de gauche à droite : Olivier Delacayrou, Robert Thillier, Catherine Velle (lauréate) soulevant le trophée remis par Alès Agglomération, Marion Mazauric, Max Roustan.

Le cabri 2016 a été lancé. Il se tiendra le vendredi 4 novembre 2016 en la salle des États de la Mairie. Un livre a déjà été déposé courant janvier chez Sauramps : *Le miroir d'Amélie* de Mireille Pluchard publié par les Éditions Les Presses de la Cité.

*
* *

Chers amis, nous venons de voir que le Cabri d'or, prix littéraire cévenol, a été et continue d'être une véritable institution régionale cévenole. Il n'appartient ni à des personnes, ni à aucun organisme public ou privé. En fait, il a démontré lui-même en 30 ans de vie, qu'il fait partie du pays cévenol où il est bien enraciné. En revanche, il ne peut vivre que s'il est hébergé au sein d'un organisme comme ce fut le cas par la CCI naguère, ou aujourd'hui par l'Académie cévenole. En outre, son fonctionnement ne peut se faire sans la subvention annuelle accordée par la mairie comme lors du Cabri de la première génération et par Alès Agglomération aujourd'hui ; non plus, sans l'aide logistique apportée par les services techniques de cette grande communauté cévenole. Enfin l'aide d'entités professionnelles privées comme la librairie Sauramps ne peut lui être que bénéfique. L'existence du Cabri d'or est un bel exemple de « fait cévenol ».

Et qu'est-ce que le Cabri, sinon un souffle d'esprit à travers les Cévennes ? Il contribue depuis plus d'une trentaine d'années à maintenir vivace la culture cévenole, laquelle vient de s'exprimer ces six dernières années par la sortie de 86 ouvrages nouveaux de qualité qui ont été accueillis avec beaucoup de plaisir par le public – 239 durant la période du premier Cabri. Soyons en fiers au moment où la culture littéraire de terroir se rétrécit comme une peau de chagrin dans beaucoup d'autres régions françaises.

Merci pour votre attention.

Jérôme Caïa,
de l'Académie cévenole.
Président de la Commission d'organisation du prix du Cabri d'or.
Références consultées

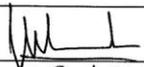
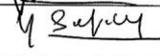
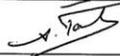
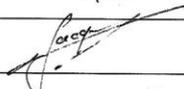
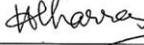
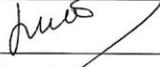
Archives personnelles Huguette Charras pour le premier Cabri d'or (1983-2006).
Archives CCI d'Alès pour le premier Cabri d'or.

Annexe 1

ASSOCIATION "LES AMIS DU CABRI D'OR"

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 28 OCTOBRE 1986

EMARGEMENT

M. Max ROMANET	
M. Georges SAPEDE	
M. André HAON	
M. Jean-Claude BOUSIGUES	excuse
M. Gérard MARES	
M. André FABRE	
M. Auguste ROUSTAN	excuse
M. Roland JACQUES	
M. Aimé VIELZEUF	excuse
M. Christian LIGER	excuse
M. Pierre CATHALA	excuse
M. Jean-Pierre COLLÉ	excuse
M. François CHARRAS	
Mme Huguette CHARRAS	
Mme Paulette MALACHANE	
M. Claude MALHAUTIER	excuse
M. Pierre PLANCHE	

Annexe 2

Midi libre du 2 avril 1993 : remise du Cabri 1993.

De gauche à droite : Frédérique Hébrard (lauréate), Louis Leprince-Ringuet (membre de l'Académie française et président du jury), Max Romanet (président de la CCI d'Alès et de l'association Les Amis du Cabri d'or)

ALÈS-EN-CÉVENNES

Littérature cévenole

Frédérique Hébrard consacrée

Le "Cabri d'or", tremplin des auteurs cévenols, ne pouvait passer outre. Le dixième anniversaire coïncide avec la célébration de la disparition d'André Chamson. Sa fille et «Félix, fils de Pauline» se taillent la part du lion...

■ Frédérique Hébrard, dans un nouveau roman, rend hommage à son grand-père. L'ouvrage (200 pages), sorti en mai 92, a déjà reçu le prix Mémoire d'Oc à Toulouse, à la fin de l'année dernière. Sa participation en terre cévenole n'a laissé planer aucun doute, pas plus que sa victoire par ailleurs... puisqu'elle « se considère entièrement cévenole, en passant par les vallées du Vigan, de Valleraugue et Anduze », et que la notoriété de l'écrivain est franchement acquise. Son livre est lu avec intérêt, de Nîmes à la Cévenne de l'Aigoual où « en automne, les châtaigniers sont les plus beaux ».

En Cévennes donc, parce que sa grand-mère est anduzienne. De Jeanne Hébrard, elle prendra le patronyme pour pseudonyme littéraire.

A Nîmes, parce qu'elle voue une admiration sans égal à son grand-père Félix, qu'elle n'a pas connu. Une affection partagée avec les Nimois qui ont gardé en mémoire ce conservateur de leur musée archéologique, des monuments romains de Nîmes et des antiquités et objets d'art du département.

Une rencontre étonnante entre Félix Mazauric et sa petite fille, avec point d'ancrage l'arrière pays cévenol.

Lors de la remise du trophée, elle ne pût cacher une pensée émue pour son père, André Chamson, auquel toutes les Cévennes rendaient un hommage posthume : « un auteur érudit et prolifique dont une partie de ses écrits a pour cadre le lieu de son enfance (les Cévennes, Nîmes, Alès, le Gard...) ».

S'il est toujours périlleux d'écrire sur une région, lorsqu'on est du pays, Frédérique Hébrard, quant à elle, franchit aisément la difficulté. Nul n'est prophète en son pays, c'est bien connu, pour tant « Félix, fils de Pauline »,



Beaucoup d'émotion lors de la remise du "Cabri d'Or" à Frédérique Hébrard. Elle est accompagnée de Louis Leprince-Ringuet et de Max Romanet (photo J.F. G.)

celèbre avec panache les caractéristiques des beaux paysages cévenols.

Frédérique Hébrard est couverte d'honneurs. D'ores et déjà, elle s'est attachée à la rédaction du « Château des oliviers » qui sortira cet été. Dans ses félicitations, Louis Leprince-Ringuet eut le souvenir de l'amitié qu'il avait nouée sur les bords de l'Académie Française avec son père, regrette de tous les alésiens.

Le palmarès

Sous la présidence de M. Max Romanet, à l'amphithéâtre de la C.C.I., eut lieu la remise des oscars.

Sur les dix ouvrages proposés, outre le "Cabri d'Or 93", trois livres reçurent une mention :

- « Raconte-moi Cévenne », souvenirs de Danielle Folge-Portier ;
- « Brasses cathares », de Michel Jas ;
- « La mémoire par la main », roman d'Albert Combeval.

Afin que la fête soit complète, les organisateurs avaient convié, en toute amitié, les anciens lauréats qui ont prouvé que ce prix littéraire était à la hauteur de sa réputation, tant par la diversité des genres présentés, que par leur qualité.

110 ouvrages sont déjà passés sous le feu des critiques compétentes.

Un prix littéraire envié qui aspire encore à évoluer.

614561

Midi Libre
02/04/93

Annexe 3

Règlement du Cabri d'or 2016

(Ce règlement est mis à jour chaque année uniquement pour les dates du prix et du dépôt de livres)

Article 1 – À l'initiative de l'Académie cévenole, sera attribué le vendredi 4 novembre 2016, à 11 heures, le 30^{ème} Prix du Cabri d'or, d'un montant de 5000 euros, dans la salle des États de la Mairie d'Alès.

Article 2

(a) Ce prix récompense un ouvrage romanesque, biographique, historique, géographique, économique, philosophique, social ou monographique qui porte sur la région des Cévennes, ses hommes, ses femmes et leurs métiers et activités, ses particularités, son avenir... Il peut être attribué à une œuvre de fiction dont l'action aurait pour cadre une partie ou l'ensemble du territoire cévenol. Il est ouvert à tous autres types de sujets, à condition qu'ils concernent les Cévennes et plus particulièrement le fait cévenol¹ où l'on retrouve les valeurs universelles.

(b) La définition géographique des Cévennes² est celle retenue par l'Académie cévenole. C'est pourquoi on retiendra, pour le Cabri d'or, les Cévennes « au sens large » formées par la chaîne de montagnes moyennes qui s'étend de sud-ouest en nord-est, depuis les monts de Lacaune jusqu'au couloir rhodanien. À cette chaîne se rattachent les garrigues qui la bordent au sud et des fractions frangeantes de Causses au nord. Les montagnes, culminant aux monts Aigoual (1565 m) et Lozère (1699 m), sont en partie couvertes de forêts et constituées de granites, schistes et calcaires. Au sud, elles sont limitées par les plaines du Bas-Languedoc.

Administrativement, les Cévennes dépendent partiellement des départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, du Gard, de la Lozère, de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

Article 3 – Ce prix récompense une œuvre originale de langue française dont la parution ne pourra être antérieure au 1er juillet 2015 et postérieure au 30 juin 2016. La date de dépôt légal doit être indiquée.

Chaque éditeur représentant un auteur devra remettre huit exemplaires d'un ouvrage à Madame Roberta Pouget, directrice de la Librairie SAURAMPS, n° 2 Place Saint Jean, 30100 ALES, avant le 1er juillet 2016.

Aucun livre autoédité, à compte d'auteur ou réédité ne sera accepté. Les ouvrages retenus ne seront pas restitués ; ceux non retenus seront renvoyés.

Chaque éditeur devra joindre à l'envoi d'un ouvrage une biographie (quelques lignes) de l'auteur ainsi que les adresses postales et électroniques de cet auteur et de la maison d'édition.

Article 4 – Un auteur dont le livre aura été couronné par le jury du « Cabri d'Or », ne peut en présenter un nouveau qu'après un délai de trois ans.

Article 5 – Les membres du jury ainsi que les membres de l'Académie cévenole (d'honneur, actifs, associés et correspondants) ne peuvent pas être candidats au prix du Cabri d'or. En cas de démission, tant des académiciens que des membres du jury, les candidatures des démissionnaires ne seront acceptées qu'après un délai de trois ans.

Article 6 – Le jury du « Cabri d'Or », placé sous la présidence d'une personnalité du monde littéraire, se compose de huit membres, renouvelables ou partiellement renouvelables.

Article 7 – Le jury se réunit à huis clos deux fois pour délibérer :

(a) En octobre pour présélectionner quelques ouvrages parmi les livres reçus.

(b) Le jour de l'attribution du prix. Pour désigner le lauréat.

La présence de tous les auteurs est impérativement requise ce jour-là. En cas d'impossibilité, ils pourront mandater leurs éditeurs. Les auteurs ou éditeurs devront obligatoirement informer le comité d'organisation du prix, par lettre ou par courriel, pour confirmer leur présence ou celle d'une personne mandatée dont le nom sera indiqué. À défaut de confirmation de présence le jour de la remise du prix, tout auteur sera éliminé.

Article 8 – Le livre couronné par le « Cabri d'Or » est désigné à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour, la voix du Président étant prépondérante en cas d'ex aequo. Les membres du jury s'engagent à garder le secret sur le contenu des délibérations.

Article 9 – À défaut de livre répondant aux critères exigés, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer ce prix. Il n'a pas à justifier sa décision.

Article 10 – Les décisions du jury sont sans appel.

Article 11 – Le fait de présenter un livre à la compétition implique l'acceptation sans réserve des articles du présent règlement.

Article 12 – la suite de l'attribution du prix au lauréat, l'éditeur devra obligatoirement réaliser un bandeau ou un autocollant dont la couleur sera de son choix et sur lequel la mention suivante devra être imprimée : **CABRI D'OR, 2016 – Prix de l'Académie cévenole**

(¹) (²) Voir « Commentaires (hors règlement) sur deux points de l'article 2 du règlement du prix du Cabri d'or » (site internet de l'Académie cévenole : www.academiecevenole.fr).

*
* *

Annexe 4

Texte présenté, fin mars 2010, aux membres du conseil d'administration de l'association de soutien aux prix de l'Académie cévenole

Marion Mazauric : découvreuse de talents littéraires

Entourée de ses deux parents professeurs, Marion Mazauric suit de brillantes études littéraires : hypokhâgne, khâgne, DEUG de lettres classiques, maîtrise de lettres modernes, DESS d'édition.

À la fin de ses études, elle entre comme stagiaire chez Acte Sud.

En 1987, elle est embauchée aux éditions « J'ai lu ». Dix ans plus tard, elle y devient directrice littéraire et membre du comité de direction. Elle gère alors la sortie de 280 nouveautés par an et y découvre la littérature « populaire ».

Mais son cœur est ailleurs, à Vauvert, dans le Gard où vivent son mari et son fils. En 2000, au bout de treize ans d'allers et retours entre Paris et le Sud de la France, elle crée sa propre maison d'édition qui s'appellera « au Diable Vauvert ». En quelques années, elle a su donner un style : imposer des auteurs nouveaux et sortir des couvertures très colorées sur lesquelles apparaissent le signe du diable.

En revendiquant des choix littéraires critiqués par l'intelligentsia parisienne, cette décideuse indépendante a su attirer une clientèle de jeunes lecteurs en mal de nouveauté.

Passionnée de tauromachie, de musique sacrée, de rock, de BD, de cinéma.

Annexe 5

Midi libre du 13 octobre 2011 : rétrospective sur la remise du Cabri le 15 octobre 2010 en la salle des États de la mairie d'Alès.

De gauche à droite : Marion Mazauric (présidente du jury), M. Portal (sous-préfet d'Alès), M. Cruvelier (Éd. Alcide, Nîmes), Max Roustan (président d'Alès Agglomération présentant le trophée – reproduction de la peinture de Pierre Chapon).



■ Il y a un an, le prix du Cabri d'Or renaissait et revenait à Lionnel Astier.

Photo ALEXIS BÉTHUNE

Pour tout l'Or d'un Cabri

Prix | Demain, proclamation du lauréat 2011.

En 2010, c'est Lionnel Astier qui s'est vu décerner le prix littéraire du Cabri d'Or pour son œuvre *La Nuit des Camisards*; demain, il reviendra à Marion Mazauric, présidente du jury de ce prix attribué par l'Académie Cévenole, de proclamer le lauréat 2011.

C'est à 11h, à l'Hôtel de ville d'Alès qu'une séance solennelle permettra aux invités d'entendre les noms de l'auteur et de l'ouvrage retenus. Nous rappelons qu'à la mi-septembre, avait eu lieu une présentation des 14 ouvrages en lice pour la session 2011. Cette sélection laissait augurer que les délibéra-

tions ne seraient pas simples pour désigner un lauréat. En effet, d'un montant de 5000 €, la dotation du Cabri d'Or aiguise les appétits dans le Landerneau littéraire.

Romanesque, historique, géographique, philosophique ou social... Tous les genres y sont présents cette année. Les sept membres du jury et la présidente, délibéreront à huis clos avec le secret espoir de révéler un ouvrage aux qualités multiples. En cas de désaccord, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer ce prix, sans justifier sa décision... Qui est sans appel!

THIERRY MARTIN

Lionnel Astier, dernier lauréat

Lionnel Astier est acteur, réalisateur, metteur en scène mais aussi l'auteur de *La Nuit des Camisards* qui a reçu le prix du Cabri d'Or l'année dernière, en 2010.

Qu'est-ce que cela vous a fait de recevoir ce prix ?

Ça fait vraiment plaisir bien entendu. Le fait de recevoir un prix quel qu'il soit déjà, c'est génial. Mais celui-ci m'a encore plus touché. Le prix du Cabri d'Or récompense des ouvrages romanesques, historiques, philosophiques...

Mais le fait que mon texte, qui est une pièce de théâtre (la seule), soit en lice parmi des romans et autres, c'était déjà une victoire.

Alors d'obtenir le prix, c'est forcément formidable, car c'est rare qu'un texte de théâtre soit récompensé. C'est beaucoup d'honneur. Je suis donc extrêmement fier.

Le fait que ce soit l'Académie cévenole

qui vous l'ai décerné, c'est encore plus d'honneur ?

Oui, ça a encore plus de valeur. En plus, j'ignorai que *La Nuit des Camisards* était en

lice. Quand on m'a appelé pour me signifier que j'étais lauréat, j'ai été plus que surpris. Je ne m'y attendais pas. Ça m'a rappelé Chabrol. D'ailleurs j'étais en train de tourner un film quand on me l'a annoncé.

Pensez-vous que d'obtenir ce prix va permettre de faire connaître votre œuvre au-delà d'Alès ?

L'épopée des Camisards commence à se faire connaître, et elle remonte même à Paris (sourire). Le travail que l'on fait avec Alexandra Lamy, c'est pour donner à cette période historique une dimension nationale. Car depuis René Alliot, rien n'a été fait. C'est une épopée édifiante que tout un chacun se doit de connaître.

Recueilli par LAURE DUCOS



Annexe 6

Conférence de presse à l'Académie cévenole le 13 septembre 2011 pour la présentation de la liste des ouvrages participant au Cabri 2011.

De gauche à droite : Max Roustan, Marion Mazauric, Marc Brès (président de l'Académie cévenole) et Jérôme Caïa.

Un Cabri qui vaut son pesant d'or et de gloire

Livres | L'Académie Cévenole a présenté les titres sélectionnés pour le prix littéraire cévenol du Cabri d'or 2011.

C'est le 14 octobre prochain qu'aura lieu la proclamation officielle du lauréat du prix littéraire cévenol du Cabri d'Or 2011... Un mois avant cette échéance, l'Académie cévenole, organisatrice du prix, accueillait, mardi matin, dans son grand salon des communications au Pôle culturel et scientifique de Rochebelle, la presse et les officiels en vue de faire une présentation des 14 ouvrages retenus pour la session 2011.

Après les allocutions d'usage du président Marc Brès, du coordinateur Jérôme Caïa et du maire, Max Roustan, il revenait à l'éditrice Marion Mazauric, présidente du jury, de pérorer sur les livres retenus et la composition du jury. D'ailleurs, sur ce dernier, elle ajoutait : « C'est un jury composé de personnalités très diverses par leurs acquis, toutes fidèles à l'esprit cévenol, et entièrement conscientes du poids de leur choix... »

Quant aux 14 livres sélectionnés, elle faisait remarquer comment ils étaient « très différents entre eux... », des termes laissant augurer que les délibérations ne seraient pas si simples pour désigner un lauréat. D'un montant de 5000 €, la dotation du Cabri d'Or a assurément aiguisé de nombreux appétits dans le landerneau littéraire. Romanesque, historique, géographique, philosophique ou social... Tous les genres y sont présents cette année !

De 1984 à 2006, ce sont 24 lauréats qui ont été distingués et pas des moindres



■ Dans l'Académie cévenole, Marion Mazauric a présenté le Cabri d'Or.

Photo A. TINAHONES

puisqu'on y relève les noms de Jean-Pierre Chabrol, Pierre Rabhi, Michel Jeury, Ysabelle Lacamp... Et lors de sa résurrection en 2010, le Cabri d'Or a été décerné à Lionel Astier pour *La nuit des camisards* (Éd. Alcide).

En prologue, et suite au classement du Parc national des Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO, le maire Max Roustan bondissait (comme un cabri, il va de soi) sur cette opportunité pour le Grand-Alès. La forêt du Rouvergue, le château de Sauvages... C'est le Parc national aux portes de Saint-Jean-du-Pin, alors un peu d'imagination !

THIERRY MARTIN
redac.ales@midilibre.com

LE JURY Un panel de personnalités

Les huit membres qui composent le jury ont un lien précieux avec les Cévennes : Marion Mazauric (éditrice), Alain Bensakoun (Académie Cévenole), Valérie Desbrosses (libraire), Annie Teissier (chroniqueur), Pascal Martinez (documentaliste), Nicole Rieu (Académie Cévenole), Frédéric Ricquebourg (Pôle culturel et scientifique) et Sonia Rolley (journaliste).

Annexe 7

Remise du Cabri le 14 octobre 2011 en la salle des États à l'ouvrage collectif
Maisons des Cévennes proposé par le Parc national des Cévennes.

De gauche à droite : Hélène Bouchard-Seguin (architecte), Daniel Travier (administrateur du Parc national des Cévennes), une représentante des Éditions Le Rouergue, Marc Brès (président de l'Académie), Max Roustan montrant une reproduction du trophée (dessin de Pierre Henry).

Mi
SAMEDI



■ La remise du prix littéraire cévenol après la proclamation du lauréat 2011. Photo TMA

Le Cabri d'Or honore les vraies Cévennes

Prix | Un ouvrage coédité par le Parc national des Cévennes et les éditions Le Rouergue.

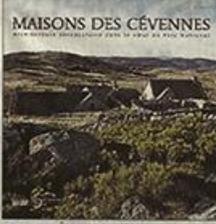
Comme dans de nombreuses situations où le fébrile l'emporte sur le conscient, il régnait un climat certain d'anxiété, hier à 11 heures, dans la salle des États de l'hôtel de ville d'Alès où allait être proclamé le lauréat du prix littéraire du Cabri d'Or 2011, décerné par l'Académie Cévenole. Il revenait à son président, Marc Brès, de rappeler l'esprit de ce prix qui a pour but : «*La mise en valeur des Cévennes en motivant des auteurs et des éditeurs*», suivi d'une présentation des membres du jury, qui ont délibéré dans une entière liberté de choix. Tout de suite après, le maire Max Roustan ne cachait pas son enthousiasme de voir, non seulement Alès classé comme ville touristique, mais plus encore son développement culturel auquel le Cabri d'Or apporte un plus. Et de s'exclamer : «*Alès ne peut pas vivre sans culture!*» Il revenait ensuite à Nicole Rieu, membre du jury, en remplacement de sa présidente Marion Mazauric, retenue in extremis, de présenter le lauréat parmi les trois ouvrages demeurés en lice au cours des délibérations. Elle chanta tout d'abord les qualités de *Gorges chaudes*, de Daniel Hébrard et *Le monastère de Peyrefort* de Paul Fabre, avant de proclamer le titre du lauréat, *Maisons des Cévennes*, réalisé par un collectif, coédité par le Parc national des Cévennes et les éditions Le Rouergue. Un ouvrage remarquable par son iconographie et sa documentation qui reçoit les 5 000 € du Cabri d'Or et un superbe dessin caprin du peintre Pierre Henry.

THIERRY MARTIN

Remarquable "Maisons des Cévennes"

De format à l'italienne, l'ouvrage *Maisons des Cévennes, architecture vernaculaire au cœur du Parc national* est un beau livre, l'occasion de repartir à la découverte d'un bâti d'une rare diversité, magistralement déclinée par des paysans bâtisseurs, qui ont su jouer de toute la variété des roches disponibles. Du choix des lieux jusqu'aux détails des constructions, cet ouvrage analyse les logiques, explique les techniques, les savoir-faire, les particularités, les variantes... On comprend alors la beauté de ce bâti, si intimement lié au paysage. Il est richement illustré de photos et schémas, il analyse un patrimoine architectural unique de l'Aigoual au Bougès, du Mont Lozère au Causse Méjan.

► "*Maisons des Cévennes*" (coédition PNC et Le Rouergue : 55 €).



MAISONS DES CÉVENNES
Avec le soutien financier du Parc national des Cévennes

■ Un livre qui chante la relation du bâti avec le paysage.

Annexe 8

Le Cabri d'or décerné le 19 octobre 2012
à *Jean-Pierre Chabrol le rebelle* de Michel Boissard *

Le prix du Cabri d'or 2012 de l'Académie cévenole a été décerné le vendredi 19 octobre 2012 par son jury présidé par Marion Mazauric, en la salle des États de la mairie de la ville d'Alès, à « *Jean-Pierre Chabrol le rebelle* », un ouvrage de Michel Boissard, publié aux éditions Alcide de Nîmes.

La cérémonie s'est déroulée, suivant un protocole bien ordonné, devant une assemblée fournie et composée de personnalités, d'élus, de journalistes, de professionnels du livre et d'amateurs, d'académiciens cévenols, d'écrivains...

Avant l'annonce du résultat, trois allocutions furent prononcées.

Le président de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, Max Roustan suggéra d'envisager un devenir plus large au Cabri d'or.

Le président de l'Académie cévenole, Camille Lapierre, rappela la mémoire d'André Thérond qui lança l'idée de faire renaître le Cabri après trois années d'interruption.

Le sous-préfet Christophe Marx exprima un vœu de pérennité à ce prix littéraire, typiquement cévenol.

La présidente du jury fit d'abord l'éloge des onze écrivains dont les ouvrages avaient été sélectionnés* au préalable, depuis le 30 juin 2012. Le « crû 2012 » du Cabri d'or était particulièrement bon selon ses termes.

Elle rapporta ensuite les réflexions du jury qui avaient conduit au choix final, lors de la délibération de 9 à 11 heures, à huis clos, juste avant la cérémonie. Avant d'annoncer l'œuvre et le nom du lauréat, la présidente tint à citer deux ouvrages pour leurs qualités littéraires et la valeur des thèmes développés : *Une fleur jaune dans la montagne* de Marie-Christine Masset chez L'Harmattan et *L'affaire du Magistavols* de Jean-Paul Chabrol chez Alcide.

D'après Marion Mazauric, « en réalisant l'ouvrage *Jean-Pierre Chabrol le rebelle*, biographie post-mortem, « Michel Boissard a porté comme un étendard les valeurs cévenoles et les valeurs universelles, un ouvrage qui va donner envie de lire beaucoup de livres de Chabrol ».

Michel Boissard raconta ensuite, avec beaucoup d'émotion, qu'il avait décidé d'écrire une biographie de Jean-Pierre Chabrol car il n'en existait pas. Cela l'avait alors conduit à lire l'ensemble de son œuvre éditée en commençant par son premier ouvrage *La dernière cartouche* publiée sur les conseils de Louis Aragon et dont l'action se passe à Alès avant et pendant la seconde guerre mondiale. Michel Boissard terminait sur des mots touchants « Chabrol a été un romancier du peuple, des gens simples, des artisans, des mineurs et de tous ceux qui « selon son expression) ont *manché leur faux à revers* ».

* Le choix de cet ouvrage parmi tant d'autres est motivé par le fait qu'il s'agit de la seule biographie qui existe pour ce célèbre écrivain et conteur cévenol tant aimé par la population de la région.

**La basse terre de Julia*, par Guy Charmasson, De Borée.

La voix des autres, par Patrick Maurel, L'Harmattan.

Le grand livre du Vieil Alès disparu par Michel Vincent édité par l'Association pour le Musée du vieil Alais, Cévennes Magazine.

Une fleur jaune dans la montagne par Marie-Christine Masset, L'Harmattan.

Le mas de la sarrasine par Mireille Pluchard, De Borée.

Lieux de mémoire des Cévennes par Patrick Cabanel et Michel Verdier, Alcide.

L'affaire du Magistavols aux sources de la révolte camisarde par Jean-Paul Chabrol, Alcide.

Rolland l'insoumis par Jean-Paul Chabrol, Alcide.

Il vous l'aurait pas par Ludovic Labastrou, Kirographaires.

L'écolo, le pollueur et le paysan par Louis Givelet, L'Harmattan.

Jean-Pierre Chabrol le rebelle par Michel Boissard, Alcide.

Jérôme Caïa.

Annexe 9

Remise du Cabri le 25 octobre 2013 en la salle des États à *Les rives blanches* de Christian Laborie.

De gauche à droite : Marion Mazauric, Christian Laborie avec une reproduction de la peinture de Pierre Prével, Jean-Pierre Rolley (président de l'Académie), Max Roustan.

midilibre.fr
SAMEDI 26 OCTOBRE 2013 | N1

Christian Laborie reçoit le Cabri d'Or pour "Les Rives blanches"

Littérature | Installé à Saint-Jean-du-Pin, l'écrivain met en scène la période difficile de l'arrivée des pieds-noirs en terre cévenole.



« Les Cévennes sont devenues ma région... »

Pourquoi avez-vous choisi ce thème du retour des pieds-noirs ?

J'avais à cœur de traiter le thème de l'étranger, même si les pieds-noirs sont plutôt allés dans la région de Nîmes ainsi que dans le Haut-Languedoc. J'ai su qu'il existait une famille de pieds-noirs installée à Saint-Hippolyte-du-Fort qui a œuvré dans le domaine de la viticulture. J'ai donc campé mon histoire dans cette région où ils ont joué un rôle très important dans le monde agricole.

Vous avez les Cévennes en grande estime ?

Un certain nombre de chapitres de mon roman se situent de l'autre côté de la Méditerranée où l'on voit les "rives blanches" de l'Algérie. Dans ce roman, ce que j'aime, c'est d'avoir mêlé l'histoire de la région cévenole à celle de notre pays. Les Cévennes me tiennent à cœur puisque j'y vis depuis 1978... et pour moi qui suis nordiste, elles sont devenues ma région!

Le Cabri d'Or, une surprise ?

Même si je n'ai pas de sang cévenol dans mes veines, je me suis enraciné là où je me suis installé. C'est pour moi un honneur que de recevoir le prix littéraire du Cabri d'Or dont le nom à lui seul évoque les Cévennes.

Longueusement applaudi, Christian Laborie a reçu, avec émotion, son prix littéraire. Photo ALEXIS BÉTHUNE

La vaste et rutilante salle des États du Languedoc de l'Hôtel de ville d'Alès était occupée, hier matin, par un bel et insolite auditoire où se mêlaient écrivains, éditeurs, élus, académiciens cévenols... À la faveur de la proclamation solennelle du prix littéraire Le Cabri d'Or. À tout seigneur... comme le veut la coutume, il revint au maire Max Roustan d'ouvrir le ban avec une allocution de bienvenue, tout en rappelant la récente disparition d'Annie Teissier-Fabre qui fut, plusieurs années durant, membre du jury.

Philosophie et exception au prix

Jean-Pierre Rolley, président de l'Académie Cévenole, s'adressant à l'auditoire avant la proclamation du lauréat, définissait l'esprit du prix littéraire cévenol: « Encourager la littérature sur et en Cévennes était une action qui méritait une implication forte. L'Académie a décidé de ne sélectionner que des livres proposés par un éditeur... et il fallait une personne qui sache comment et ce que cela signifie de choisir un texte. Marion Mazauric, éditrice reconnue et cévenole, a semblé être la personnalité la plus à même de présider ce jury et d'incarner ce prix. » À son tour, comme pour faire durer le suspense, Marion Mazauric donna un aperçu des réflexions du jury, avec cette année une exception à la règle. En effet, elle expliqua pourquoi un prix spé-

cial non doté a été exceptionnellement décerné par le jury à Homéric pour son ouvrage *D'autres vies que la nôtre* (Éd. Grasset) où « il débat des frontières des Cévennes à travers sa nature, ses espaces, ses animaux... où se traduisent notre cœur et notre âme! ».

Un lauréat pininque

Après avoir fait durer le plaisir de l'attente, Marion Mazauric annonça que le Cabri d'Or 2013 avait été décerné à l'unanimité à l'ouvrage de Christian Laborie, *Les rives blanches* (Éd. de la Cité). Ce Nordiste installé depuis de nombreuses années en Cévennes sur la commune de Saint-Jean-du-Pin, a enseigné l'histoire et géographie dans le collège Armand-Coussens de Saint-Ambroix. « Ce roman de facture classique, ainsi que le décrit la présidente du jury, se place durant l'épisode du retour des pieds-noirs et de leur arrivée en Cévennes. Il est en même temps une réflexion de la situation de l'étranger en Cévennes que l'on regarde de drôle de façon avant de l'accueillir à bras ouverts... »

Ému et surpris, puis longuement applaudi, Christian Laborie a ensuite reçu la dotation de 5000€, avant d'adresser ses remerciements aux membres du jury et à l'auditoire de la salle des États.

THIERRY MARTIN
redac.ales@midilibre.com

Recueilli par TH. M.

Annexe 10

Soirée littéraire à l'Académie (14 novembre 2014) :

Réception du prix (décerné le 6 novembre à Roger Béteille pour son roman *Le chien de nuit*), et séance publique de signature.

De gauche à droite : Nathalie Demoulin (Éd. Le Rouergue), Alain Bensakoun (Alès Agglomération et Académie), Roger Béteille, Jean-Pierre Rolley (tenant une reproduction du tableau de Pierre Chapon), Mme Béteille, Jérôme Caïa.



■ Les membres de l'Académie cévenole ont remis le prix littéraire à l'auteur.

Photo ALEXIS BETHUNE

Livre : Roger Béteille reçoit son Cabri d'or

Midi Libre
15/11/2011

Prix | L'écrivain était au Pôle de Rochebelle.

Même si les remerciements font partie des obligations de tout auteur récompensé par un prix littéraire, il y a eu hier soir, au Pôle culturel de Rochebelle, beaucoup de sincérité chez Roger Béteille. Recevoir le Cabri d'Or pour son dernier roman *Le chien de nuit* n'a pas laissé l'écrivain aveyronnais indifférent, bien au contraire, il en a été ému. « Outre la fierté d'être distingué, ce prix me touche car il reconnaît que ce que j'ai écrit sur une région que j'admire a plu à ceux qui y vivent. Je ne suis en Cévennes qu'un passant, respectueux de ce paysage fort, mais tout au long de ma carrière et de mes écrits, les Cévennes et les Grands Causses m'ont inspiré. »

Des mutations dans la société rurale

En tant que lecteur, celui qui fut enseignant en géographie et en économie rurale à l'Université de Poitiers, a dit avoir eu un choc littéraire en découvrant *L'Épervier de Maheux*, de Jean Carrière. « En tant qu'auditeur, c'est la chanson de Jean Ferrat *La Montagne*, qui m'a bouleversé. En 20 lignes, il arrivait à dire ce qui m'avait pris 600 pages dans ma thèse sur les Aveyronnais ! » Avec *Le chien de Nuit*, l'auteur aborde le difficile retour d'un Poilu, en 1918. « Je n'ai pas voulu placer mon récit pendant la guerre, mais bien dans ces années qui suivent, qui sont celles d'un bouleversement important de cette société rurale traditionnelle. Il y a bien sûr l'arrivée du machinis-

me agricole, mais aussi des mutations psychologiques. Le regard des femmes change sur les blessés, les pensionnés... L'Aveyron a perdu 15 000 tués, il y a eu 9 000 veuves. La société change considérablement ». Roger Béteille a situé son récit entre Aveyron et Gard, sur le Causse noir : « Ces zones de frontières indécises, entre calcaire et schiste, un pays très dur où les hommes le sont aussi. Le domaine de Roqueserre que je décris est l'une de ces fermes caussenardes qui sont des forteresses. On se protège de l'hostilité du climat, de la dureté des temps. Avant guerre, on y vit très isolé avec quinze ou vingt domestiques, avec l'arrivée du machinisme, tout changera ». Nathalie Demoulin, l'éditrice du Rouergue, qui a édité tous les ouvrages de Roger Béteille, a évoqué à son tour « la peinture belle et dramatique d'un paysage extraordinaire ».

ÉDITH LEFRANC